



Compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2012

Présents : ADELL JM - BARDOU G – BEDOS D – CAZENAVE M - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C - MARTIN R – MARZA I - PIOCH JL – REVEL M

Absents excusés : BONVALET D procuration à JAFFUEL C – ESTEBAN P procuration à MARTIN R - MARTIN S procuration à BARDOU G

Absents : BERRETTE S – GOUTY M

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 15 février 2012. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA COMMUNE, DU COMPTE DE GESTION 2011 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011

Monsieur le Maire sort de la salle. Monsieur Bedos effectue la présentation du compte administratif 2011 de la commune conforme au compte de gestion 2011 du receveur municipal de Pézenas.

Fonctionnement : Dépenses : 651 827.32 € Recettes : 776 130.25 €
Excédent antérieur reporté 2010 : 40 000 €
Résultat 2011 : excédent : 164 302.93 €

Investissement : Dépenses : 288 301.36 € Recettes : 377 609.92 €
Déficit antérieur reporté 2010 : 345 358,54 €
Résultat 2011 : déficit : 256 049.98 €

Monsieur Bedos propose d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 164 302.93 € de la manière suivante :
- 100 000 € en recettes de fonctionnement
- 64 302.93 € en recettes d'investissement

Vote à l'unanimité.

II VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU SPEA, DU COMPTE DE GESTION 2011 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011

Monsieur le Maire sort de la salle. Monsieur Bedos effectue la présentation du compte administratif 2011 du SPEA conforme au compte de gestion 2011 du receveur municipal de Pézenas.

Fonctionnement : Dépenses : 133 161.97 € Recettes : 203 500.23 €
Excédent antérieur reporté 2010 : 65 559.59 €
Résultat 2011 : excédent : 135 897.85 €

Investissement : Dépenses : 156 023.82 € Recettes : 111 369.81 €
Excédent antérieur reporté 2010 : 663 281.73 €
Résultat 2011 : excédent : 618 627.72 €

Monsieur Bedos propose d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 135 897.85 € de la manière suivante :
- 35 897.85 € en recettes de fonctionnement
- 100 000,00 € en recettes d'investissement

Vote à l'unanimité.

III Vote des taux d'imposition 2012

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les taux d'imposition de la commune : 16.11 % pour les taxes d'habitation, 20.87 % pour la taxe foncière (bâti) et 80.04 % pour la taxe foncière (non bâti).

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2011, les rentrées fiscales pour 2012 seraient de 344 379 €, soit une augmentation de 26 063 € par rapport à 2011.

Vote à l'unanimité.

IV Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2012 les subventions de l'année 2011 aux associations de Neffiès et extérieur, mise à part la subvention du Foyer Rural qu'il propose d'augmenter pour permettre l'informatisation de la bibliothèque.

Une subvention au conseil général va être demandée pour cette informatisation. Pour en bénéficier, le conseil général demande à la commune de verser à la bibliothèque 2 € par habitant pour son fonctionnement.

Pour 2012, il propose de donner 5000 € : 1900 € pour la bibliothèque et 3100 € pour les autres activités.

Monsieur le Maire précise que les subventions seront versées sur présentation du bilan demandé par le percepteur.

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu une demande de subvention de l'association « Les Petites Mains » et les « Patcheuses ».

Le conseil municipal à l'unanimité vote les subventions 2012 et refuse l'attribution d'une subvention aux associations Les Petites Mains » et les « Patcheuses ».

V Renouvellement Contrat accueil mairie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'emploi contractuel à l'accueil de la mairie du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2012 rémunéré au SMIC ;

Vote à l'unanimité.

VI Renouvellement du contrat de maintenance Magnus pour les logiciels informatiques

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat de maintenance avec la société Magnus pour les logiciels informatiques et l'assistance technique : montant : 2 376.64 € par an.

Vote à l'unanimité.

VII Musicien pour le repas du 3^{ème} âge

Monsieur le Maire propose de choisir le musicien Gérard Montford « SAXO » pour l'animation du repas du 3^{ème} âge (montant 354.90 € + charges salariales, soit un total de 550 €).

Vote à l'unanimité.

VIII Intercommunalité

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu l'arrêté du préfet en date du 13 mars 2012 fixant le projet de périmètre de la nouvelle communauté des communes : la communauté des communes Côteaux et Châteaux dont dépend Neffiès est rattachée à la Framps et au Faugérais.

Le conseil municipal a 3 mois pour se prononcer sur le périmètre proposé par le Préfet. Monsieur le Maire propose de reprendre une nouvelle délibération pour confirmer le choix de la commune de Neffiès d'être regroupée avec la communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et de reporter cette décision lors d'un prochain conseil.

Vote à l'unanimité.

IX Question diverse : Installation d'une tonnelle au bar l'Escampette

Monsieur le Maire dit au conseil que le bar l'Escampette demande d'installer l'autorisation à la commune comme les années précédentes une tonnelle du 1^{er} avril 2012 au 31 octobre 2012, qui sera démontée à la fin de la saison estivale.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 20 h.